

FORMATION DE L'ELEVE

PERMIS BE

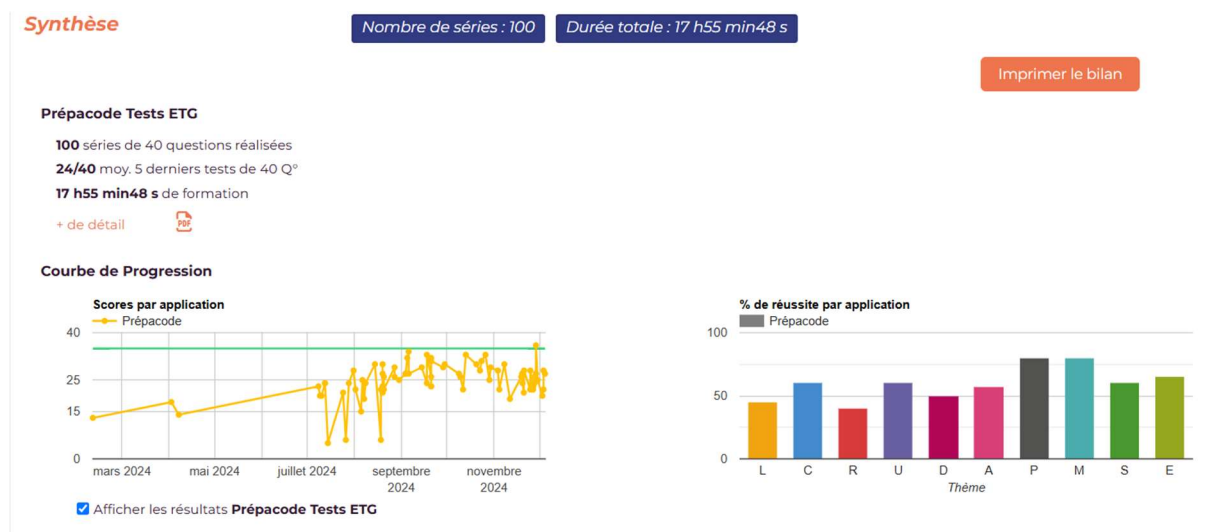
PREPARATION DE L'EPREUVE THEORIQUE

Un élève inscrit chez *CAR*ément *PERMIS* dispose de plusieurs leviers pour travailler la partie théorique. De manière générale, voici comment nous conseillons à nos élèves de travailler.

Nous travaillons le code à l'aide d'une application sur tablettes numériques. Nous avons néanmoins un suivi individualisé puisque toutes les séries qu'elles soient thématiques, d'exercices, examens blancs ou autres sont enregistrées dans notre base de données.

Ainsi, dans un premier temps, l'élève réalise une série d'accueil qui permet de dresser un premier bilan de ses qualités et de ses points de travail futur. Puis, au fur et à mesure de son avancée et de ses résultats, un diagramme se dessine et notre responsable administrative ou un enseignant oriente l'élève sur des séries ciblées ou des chapitres du livre de code à réviser.

Cette partie se déroule à la maison en ligne.



En parallèle nous proposons des plages horaires durant lesquelles un enseignant diplômé est présent dans nos locaux en salle de cours ou en classe virtuelle. Nous invitons fortement nos élèves à y participer. Ils peuvent ainsi poser toutes les questions qu'ils le souhaitent, travailler un chapitre précis (règles de circulation, mécanique, secourisme...) ou bien revenir sur certaines questions de séries réalisées précédemment. Nous conseillons à nos élèves de venir sur ces créneaux quand ils ont réalisé au moins une dizaine de séries sur l'application.

Sur les tablettes de la salle de code utilisables à tout moment, une application différente de celle déjà proposée est installée afin de varier les questions.

Nous dispensons des stages de code dans nos locaux durant toute une semaine à chaque période de vacances scolaires.

Des cours en vidéos créés par *CAR*ément *PERMIS* reprenant l'intégralité du livre de code. Ces cours permettent aux élèves de disposer d'un autre moyen pédagogique.

Si nos élèves le souhaitent, nous dispensons également des cours théoriques là aussi dans nos locaux sur d'autres créneaux horaires. Les grands thèmes de la sécurité routière sont abordés : alcool, vitesse, constat/assurance, âge et la conduite, conduite de nuit, conduite par intempéries... sont au programme. Ces cours sont dispensés par un enseignant diplômé.

Une fois proches du niveau requis de l'examen théorique, nous analysons avec nos élèves le meilleur moment pour poser une date d'examen et nous les invitons à commencer les leçons de conduite.

Pour l'entraînement en salle de code, les horaires sont ceux d'ouverture du bureau (hors jours fériés) :

- Lundi : 14h-19h
- Mardi : 10h-12h / 14h-19h
- Mercredi : 10h-12h / 14h-19h
- Jeudi : 10h-12h / 14h-19h
- Vendredi : 10h-12h / 14h-19h
- Samedi : 10h-13h

Pour les horaires des cours théoriques se référer au planning disponible au bureau ou sur le site internet dans l'onglet label au point 3.1 « Horaires des cours théoriques ».

PREPARATION DE L'EPREUVE PRATIQUE

1. La formation «hors circulation»

Exactement comme pour la formation en voiture ou en moto, nos élèves en remorque bénéficient d'une formation où la pédagogie par objectifs prime.

Nos élèves débutent sur une piste fermée à la circulation où ils peuvent commencer à manipuler leur attelage sereinement. **De manière générale** voici l'ordre des objectifs dans lequel nos élèves se familiarisent avec leurs véhicules :

- Révision des vérifications, thèmes et interrogations orales,
- Atteler et dételer la remorque en sécurité,
- Démarrer et freiner avec un chargement,
- Maîtriser l'attelage en marche arrière

2. La formation en circulation

Elle permet à l'élève d'apprendre à interagir avec son environnement. Il s'agit de se préparer aux dangers que tout conducteur de véhicule attelé va être amené à rencontrer.

Exactement comme pour toutes les formations dispensées nous utilisons la pédagogie par objectifs.

Toujours de manière générale, voici l'ordre pédagogique que nous utilisons pour faire progresser les élèves à leur rythme :

1- Circuler dans des conditions normales. En agglomération, les élèves sont notamment capables de conduire en sécurité en détectant les différentes intersections et en les franchissant en sécurité, de positionner leur véhicule attelé sur la chaussée, de réaliser des arrêts/départs en toute sécurité, d'effectuer des contrôles rétroviseurs et angles morts, de réaliser des dépassements ou changements de voies en sécurité, gérer le gabarit de leur remorque, effectuer un tournant à gauche et à droite avec leur chargement...

2- Circuler dans des conditions plus difficiles. Hors agglomération, les élèves sont notamment capables de croiser des usagers sur des routes étroites et sinueuses, s'insérer sur une voie rapide, partager la chaussée avec des véhicules plus légers...

3- Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique. En agglomération, hors agglomération et éventuellement sur voie rapide, les élèves sont capables de suivre un itinéraire de façon autonome sans intervention verbale de l'enseignant, pratiquer l'écoconduite, gérer une situation d'accident...

Une fois ces compétences maîtrisées nos élèves sont prêts pour l'examen de la circulation.

HORAIRES DES LECONS DE PLATEAU ET DE CIRCULATION

Les leçons de remorque sont dispensées du lundi au vendredi de 8h à 19h ainsi que le samedi de 8h à 18h30.